

Résolution sur la situation en Syrie

2012/2543(RSP) - 16/02/2012 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la situation en Syrie.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE et ECR.

Le Parlement **condamne fermement la répression brutale** exercée par le régime syrien contre sa population, en particulier dans la ville de Homs, soulignant que d'après les estimations des Nations unies, le soulèvement qui se prolonge depuis 11 mois a fait 5.400 morts dont des centaines d'enfants. Exprimant sa préoccupation quant à la gravité des violations des droits de l'homme perpétrées par les autorités syriennes, **il demande de nouveau au président Bachar el-Assad et à son régime d'abandonner immédiatement le pouvoir** afin qu'une transition démocratique pacifique puisse s'opérer en Syrie.

La résolution **déplore que la Russie et la Chine aient exercé leur droit de veto au Conseil de sécurité des Nations unies** pour faire obstacle à la proposition de résolution sur la Syrie, s'opposant ainsi à la proposition de transition pacifique de la Ligue arabe, ce veto étant perçu par le régime Assad comme un feu vert pour intensifier la répression sur le terrain. Notant que la Russie continue de vendre des armes et autres matériels militaires au régime syrien, le Parlement **demande à la Russie d'arrêter immédiatement ses livraisons d'armes à la Syrie** et demande à l'UE d'établir une **liste noire** des entreprises qui fournissent des armes à la Syrie.

Les députés engagent le Conseil à prendre la décision commune de **rappeler tous les ambassadeurs en poste en Syrie** et de geler les contacts diplomatiques avec les ambassadeurs syriens auprès des États membres. Ils demandent à la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité : i) de tout mettre en œuvre pour **assurer l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies**, en coopération avec la Russie et la Chine ; ii) de renforcer la délégation de l'UE à Damas en la dotant d'une capacité humanitaire et à faire de même partout où cela est nécessaire.

Le Parlement salue l'engagement de l'Union européenne à continuer de demander d'accentuer la pression internationale sur le régime syrien. Il soutient la décision du Conseil affaires étrangères du 23 janvier 2012 relative à la **mise en place de nouvelles mesures restrictives** à l'encontre du régime syrien, et réclame d'autres sanctions ciblées. Il se félicite de la décision de la Commission de fournir une **assistance humanitaire** (3 millions EUR) pour soulager les souffrances de la population syrienne et des pays voisins. Il approuve également le soutien apporté par la haute représentante de l'Union à la mise sur pied d'un **groupe de contact des pays amis du peuple syrien** pour le changement démocratique en Syrie, notamment la Turquie et les membres de la Ligue arabe.

Les députés réclament **un passage pacifique et concret à la démocratie** qui réponde aux demandes légitimes du peuple syrien et se fonde sur un dialogue inclusif associant l'ensemble des forces démocratiques et des composantes de la société syrienne. Ils demandent que l'UE soutienne tous les efforts déployés par l'opposition syrienne pour s'unir et établir **un agenda précis** pour une Syrie démocratique et lui demandent d'accroître le soutien politique, technique, en matière de communication et humanitaire en faveur de l'opposition.

Se félicitant de l'appui résolu apporté par la **Turquie** à la population syrienne, le Parlement invite la haute représentante de l'Union à tout mettre en œuvre pour engager des négociations avec la Turquie, la Ligue arabe et l'opposition syrienne sur les modalités de mise en place de corridors humanitaires à la frontière syro-turque.

